



« Celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a déjà perdu » (Bertholt Brecht)



N° 2015 / 01

EDITO

Les attentats qui ont frappé le 7 janvier 2015 Charlie Hebdo ont traumatisé une majeure partie des citoyens de notre pays.

Cette atrocité a entraîné le dimanche 11 janvier 2015 un immense élan de solidarité. Marches et rassemblements se sont faits dans le silence.... Cette unité est un message fort adressé à ceux qui bafouent la liberté.

Le massacre de Charlie Hebdo a fait aussi des victimes chez les fonctionnaires de Police. Aujourd'hui les extrémistes ne font aucun distinguo entre les différentes administrations. De part leur mission de contrôle les agents des douanes sont eux aussi exposés.

Le jour même de l'attentat dès 13h00, le Secrétaire général de la CGT des douanes s'entretenait par téléphone avec le chef de la sous-direction A pour s'assurer que tous les collègues sur le terrain soient bien informés au plus vite afin de ne pas se retrouver nez à nez avec des assassins lourdement armés sans être prévenus. Malgré cette interpellation qui nous semblait un luxe de précaution, aucune instruction n'a été donnée aux services de toute la journée. Localement, certains membres de la hiérarchie ont, eux, assumé leurs responsabilités et transmis (ou tenté de transmettre tant l'état de nos moyens de communication est désastreux...) des consignes d'ailleurs totalement différentes d'un endroit à l'autre.

En Bourgogne, les agents ont obligation de porter un gilet pare balles jour et nuit. Hélas, la plupart sont obsolètes ! Et que dire de la problématique de la sécurité des locaux administratifs déjà évoqué lors du CHSCT ! Une nouvelle fois notre administration est à la traîne en terme de sécurité et

Sommaire

P 1 : Edito
P 3 : Après Charlie

P 4 : Ciel
P 6 : Toby or not Toby

P 7 : Bonjour le SNDFR
P 9 : Agenda et adhésion

d'équipement...

Un signe d'espoir lui est venu du peuple Grec qui malgré la pression et le chantage de la troïka formée de l'Union Européenne, de la Banque Centrale Européenne et du Fond Monétaire Internationale, a voté massivement pour le parti de gauche Syriza. Les Grecs ont dit non à la politique d'austérité !

En Espagne, samedi 31 janvier 2015 à l'appel du parti anti-austérité PODEMOS, 300 000 personnes ont investi les rues de Madrid et ont participé à la marche du changement .

Cette élection en Grèce et cette mobilisation en Espagne doivent nous servir d'exemples et de tremplin pour faire échouer à la fois les politiques d'austérité de l'Union Européenne et du gouvernement Valls mais aussi les attaques de Gattaz et son MEDEF décomplexé.

Le projet de loi Macron incarne parfaitement cette attaque contre le salariat. Ce projet est examiné à l'Assemblée Nationale depuis le lundi 26 janvier 2015.



En parallèle, la négociation sur le dialogue social est un échec retentissant la faute "au vampire" du MEDEF qui veut saigner le salariat, brader leurs droits et ceux de leurs représentants. Le Patronat propose entre autre la fusion des instances : Délégués du Personnel, Comité d'Entreprise et CHSCCT. Leurs propositions pourraient se résumer à : **"TRAVAIL ET TAIS TOI !"**

Aujourd'hui ce sont les instances représentatives du privé qui sont attaquées. Il ne fait nul doute que demain celles du public le seront !

En Douane, le Ministère continue à faire la sourde oreille et la Direction Générale continue à afficher son mépris....**Mais heureusement le front syndical lui reste uni !**

Le 24 mars 2015, l'Intersyndicale douanière appelle l'ensemble des agents des douanes à se mobiliser et à participer à la manifestation nationale à Paris contre la casse du service public douanier.

APRES CHARLIE,

Le dimanche 11 janvier, après les éléments tragiques, le peuple de France, à la surprise de beaucoup de nos élus et du monde entier, descendait massivement dans la rue. Pas pour s'opposer à quelque chose, mais au contraire, pour s'exprimer en peuple uni autour des mêmes valeurs : Attachement à la Laïcité (dont la liberté de la presse est un élément), exigence de sécurité et volonté de vivre ensemble.

Le premier point, s'il nous intéresse en tant que citoyens, relève avant tout d' un problème éducatif. En revanche, les autres éléments nous regardent en tant qu'Agents des Douanes et Syndicats.

Depuis de nombreuses années, refusant tout laxisme en la matière, nous répétons avec force que la Douane doit rester au plus près de la marchandise, et aux frontières, tant intra qu'extracommunautaires pour accomplir des missions de sécurité en plus de ses missions économiques : Les kalachnikovs ou bazookas achetés en Belgique ont tué... en France. Une arme entrée sur le territoire à Amsterdam ou à Athènes est demain à Paris.

Le constat est sans concession :

La libre circulation au nom de l'économie laisse passer **TOUTES** les marchandises.

De même, les exfiltrations de Djihadistes ou leurs retours en France sont facilités par la difficulté à les suivre sur tout le territoire communautaire, et à les intercepter avant qu'ils ne s'évanouissent dans la nature.

Ne pas revenir sur cette absence de contrôles, avec une renégociation du traité de SCHENGEN, n'en déplaise à Monsieur SCHULTZ, est de l'ordre de la non assistance à **Nations** en danger.

Vouloir vivre ensemble sans s'attaquer à la première cause profonde de l'exclusion est aussi une utopie. Faire des grandes gesticulations politiques, en établissant une loi d'indignité nationale pour des gens qui se sentent déjà en dehors de la Nation, ou autres arguties, sont nulles.

Nous n'arriverons pas à éradiquer le sentiment de rejet qui permet aux intégristes de tous poils de se jeter sur des populations aigries, et dont le naturel humain est d'accuser l'autre, individus en perte de repères, avec des tentations communautaristes, si en premier lieu nous n'éradiquons pas... le chômage.

Nous avons assimilé dans les années 60 beaucoup d'immigrés, sans problème,

car tout le monde avait ou trouvait du travail. Aujourd'hui, nous avons du mal à donner des perspectives de vie à nos enfants.

Notre Organisation Syndicale rappelle que ce combat est prioritaire, et passe avant la lutte contre ce déficit du commerce extérieur savamment entretenu par les Banques.

Que l'Europe ne comprenne pas cela et c'est tout l'édifice de paix qui peut s'effondrer.

Vouloir vivre dignement est la porte d'entrée au sentiment d'appartenance à une Nation.

Mesdames Messieurs les décideurs, cessez de regarder votre nombril ou de protéger vos carrières.

Élevez-vous. Écoutez ce que vous disent les peuples, ce qu'ils exigent et attendent de vous.

Nous sommes Charlie.



CIEL,

Au moment de l'héritage des CI en 1993 par la Douane, celle-ci a dû parallèlement intégrer les numéros d'accises dans la base de donnée communautaire.

Les services au plus près du public se sont débrouillés tous seuls : La hiérarchie directe s'enfermait dans son bureau. Celle un peu plus haute évitait de se faire voir.

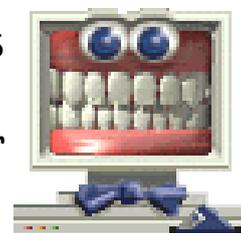
Tout se faisait sans instruction précise avec uniquement la volonté de bien faire.

Le public a quand même réussi à travailler et à expédier ou recevoir les marchandises.

Quelques temps après l'Administration Centrale a demandé aux Services Gestionnaires de revoir tous les opérateurs saisis dans le logiciel ROSA car comme il l'avait modifié, il manquait certaines informations. En fait il fallait interpréter la note :

"... ça coince. C'est pas possible d'être aussi nuls et quels sont les C...S qui ont fait n'importe quoi..."

Donc, les services CI ont peigné leurs 2 à 3000 opérateurs pour répondre aux vœux de nos chers (financièrement aussi) dirigeants.



Savoir comment ils se sont dépatouillés est le dernier souci de notre hiérarchie qui a continué sur sa lancée (éviter de se faire voir).

GILDA (pas Rita HAYWORTH mais le logiciel comptable) en 2010 arrive. Celui-ci est couplé avec ROSA dans lequel il puise des informations. Sauf qu'en 1993 rien n'avait été prévu pour cela...

Moralité :

"... ça coince c'est pas possible d'être aussi nuls et quels sont les C...S qui ont fait n'importe quoi...". (encore une fois)

Mais là, la hiérarchie se bouge parce que l'argent ne rentre plus... Le RR, pas content, il secoue ses DR.

Mais quand même on vous rassure, ni les Divisions, ni les DR ne se préoccupent de reconnaître les efforts demandés aux services. Rien à battre. Surtout, pas d'instruction et éviter de se faire voir...

Aujourd'hui nous savons que la DG travaille sur la mise en place du logiciel CIEL (Contributions Indirectes En Ligne). Une fois mis au point, ce seront les opérateurs qui saisiront et paieront les droits d'accises. Ce logiciel va avoir un impact sur ROSA , et savez-vous ce dont l'Administration vient de s'apercevoir:

"... ça coince c'est pas possible d'être aussi nuls et quels sont les C...S qui ont fait n'importe quoi..." (éternelle rengaine).

On informe déjà les services qu'ils vont devoir repeigner (ça commence à les friser menu menu) leurs opérateurs. Sauf que...

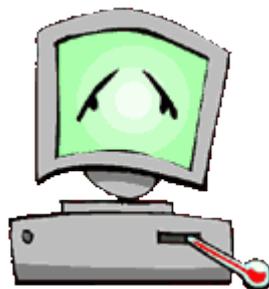
Travailler pour améliorer un outil qui n'est déjà pas bien finalisé, abscons et peu ergonomique mais qui sert, y compris aux autres services, les collègues des CI sont OK.

Travailler pour améliorer un outil qui va servir à supprimer tous les emplois CI (ce qu'est le logiciel CIEL) et donc armer l'arme qui va leur tirer le coup de fusil fatal, va demander plus que de la persuasion.

Il va falloir Messieurs Dames mouiller le maillot.

L'âne risque de renâcler car non seulement le son est maigre, mais il est de mauvaise qualité.

A contrario, vous voir prendre par ailleurs des indices mirobolants et vous voir rire des agents qui s'agitent sur la ligne, commence plus qu'à suffire..



Tobby or not Tobby

Fut un temps où un commandant stratège savait que la fonction de ses archers était de tirer des flèches et celle des cavaliers de charger sur leurs chevaux, mais les temps ont bien changé... Aujourd'hui, on envoie des questionnaires pour savoir quelles sont les fonctions des gens que l'on doit diriger. Cependant ne vous inquiétez pas, on fait des affaires avec des renseignements pas avec des douaniers.

Vous me direz, pourquoi se plaindre, pour une fois qu'on donne la possibilité aux petites gens de s'exprimer ?!

Mais après lecture du questionnaire Nous nous interrogeons...

Quelques exemples à peine exagérés justifierons nos interrogations....

Le maître de chien participe-t-il à la définition des critères de ciblage des véhicules ?

Quelle est la plus value apportée par l'EMCAS aux contrôles des véhicules légers ?

Votre chien peut-il marcher sur les pattes avant ?

Votre chien est-il formé aux drogues dures ?

Heureusement, on a échappé à : "Vous les droguez, vos chiens ?"

Que cachent donc ces interrogations ?

Peut-être que la personne qui a écrit ce questionnaire souhaite passer les concours et devenir maître de chien....

Peut-être doit-on donner l'adresse mail des formations spécialistes de la Rochelle....

Quelle bonne idée peut se cacher derrière une telle démarche ? Espérons quelle vaut au moins un S dans le dos d'une parka....

Nous avons tendance à voir le mal partout (par habitude sûrement), mais si toutefois ce questionnaire servait une réelle volonté de connaître la fonction des gens de terrain, ce qui serait tout de même inquiétant depuis le temps qu'on travaille sur la route, nous sommes bien persuadé que jamais les maîtres de chien de France et de Navarre ne vous empêcheront de venir voir comment ils travaillent et d'assister à leurs entraînements... Surtout n'hésitez pas à leur demander, ils ne mordent pas, sauf peut-être si on les caresse pendant qu'ils mangent ... !!!!!



I'M HAPPY !



Parce qu'une petite démonstration vaut mieux qu'un long questionnaire

Adieu le "STPL"...bonjour le "SNDFR"

L'annonce faite par Christian Eckert le 19 décembre 2014 à Metz aux agents du STPL de la création d'un service national de la fiscalité des transports routiers ne manque pas de soulever parmi nos sympathisants et adhérents nombre d'interrogations. Hormis son joli nom "service national douanier de la fiscalité routière" (SNDFR), que peut-on retenir pour le moment et que faut-il en attendre ?

SNDFR...quesaco ?

Dans la communication officielle, on nous dit que ce service regroupera, au plan national, la gestion de la taxe spéciale sur les véhicules routiers (TSVR) et les remboursements de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) pour ces mêmes véhicules, afin de constituer un pôle national spécialisé dans la fiscalité des transports routiers. On connaît depuis la parution du PSD tout le sens du mot "spécialisation" : montée en compétences et réduction d'effectifs au passage...

Qui sera concerné ?

Si pour les collègues de feu le STPL qui avaient vu dans la mission écotaxe une voie d'avenir et une certaine sécurité en matière de localisation en faisant le pari que ce service ne serait pas menacé par le PSD (mais c'était sans compter sur Ségolène !), sont aujourd'hui assurés de rester sur Metz et de conserver un emploi douanier, cette bonne nouvelle pour eux en cache une moins bonne pour d'autres...



En effet, il va falloir rendre des emplois dans tous les bureaux concernés par ces missions sur l'ensemble du territoire. En Bourgogne, le bureau principal de Dijon, la Recette régionale ainsi que les bureaux de Mâcon, Auxerre et Nevers sont directement concernés par ces missions. Déjà fragilisés par les réductions d'effectifs de ces dernières années, la centralisation de ces missions ne va-t-elle pas finir d'achever les "petits" bureaux ?

Difficile à dire tant que l'on ne sait pas dans quelle mesure ces restitutions d'ETPT seront effectuées. Dans le communiqué officiel de décembre sur Aladin, il a été indiqué que "*les contrôles sur place et la gestion du contentieux resteront de la compétence des services locaux (brigades pour les contrôles routiers, SRE et bureaux)*". Mais à la CGT, nous sommes sceptiques car nous savons bien que pour l'administration, l'intérêt d'un service national est de rassembler toutes les activités en un seul centre...

Quand ?

Selon la DG, la mise en place de ce dispositif sera progressive puisqu'elle s'étalerait sur deux ans. Une première étape sera mise en place au sein de l'interrégion de Metz, dont les dossiers en matière de gestion de la TSVR et des remboursements de la TICPE pour les véhicules de transport routier seront transférés au cours du 1^{er} semestre 2015. L'élargissement progressif de ces dispositions aux autres interrégions s'effectuera, par vagues successives, de DI en DI, selon un calendrier qui s'étalera jusqu'à la fin de l'année 2016. Pour le moment, nous n'avons pas de précision concernant le transfert des dossiers de l'interrégion de Dijon.

Lors du 1^{er} CTR de l'année 2015, l'intersyndicale a obtenu de la DG son accord pour qu'elle transmette une demande de saisine du CHSCT-Ministériel au secrétaire général des ministères économiques et financiers, président de cette instance. Le combat pour la sauvegarde de nos emplois continue et le SNAD vous tiendra informés des décisions à venir concernant l'exercice de cette mission fiscale.



AGENDA



DI DIJON :

- 31 mars : CAPL n°2 Tableau d'avancement CP
- 2 avril : CAPL n°3 TA AC1, ACP2 et ACP1.
- 23 avril : CAPL n°2 TA C1 et LA Contrôleur
- 7 mai : LA Inspecteur et TA IP2
- 21 mai : TA IR3

NATIONAL :

- 12 mars : CAPC recours entretien professionnel Catégorie B
- 2 avril : CAPC recours entretien professionnel Catégorie A
- 12 mai : TA CP et recours entretien professionnel Catégorie B
- 19 mai : TA ACP2-ACP1 et recours entretien professionnel Catégorie C
- 21 mai : Mutation A
- 27 mai : Mutation B
- 28 mai : Mutation C



Pour renforcer la démarche
Et l'action revendicative
Fondées sur la démocratie et l'unité



JE ME SYNDIQUE A LA CGT

NOM :
PRENOM :
DIRECTION :
AFFECTATION :
GRADE : ECHELON.....
TEMPS PLEIN / PARTIEL : %
ADRESSE POUR MA PRESSE SYNDICALE :
.....
.....
.....
.....

A découper et à remettre à un responsable SNAD-CGT ou à expédier à Didier Bourigault, Auxerre BSI ou Martine Ménager, Chalon CRD.